Septième Année — N° 270 | Eur Gwennek – Cinq Centimes | Samedi 26 Février 1910

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Fondé en 1904
Directeur :
F. JAFFRENNOU "Taldir"

ABONNEMENTS :
payables d'avance
GAULE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Supplément périodique
GAULE . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 7 —
Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne
RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance
La ligne mesurée au lignomètre
Ann. et Récl., 4e p. — 0f. 20
— 3e — — 0 25
Chronique Locale — 0 50
En Echos. . . . . — 0 75
ON TRAITE A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

Frankiz ; Digreizadek,

Gwellaat stad al labourerien

(*Pevare priz*)

Frankiz d'ar greden ; setu aze hag a zo huelloc'h eged va spered, mad, koulskoude e kredan diskleria va zonj ennhi ; d'ar gwel kenta e oan estonet e sonjal penaoz *Ar Bobl* a c'houlen sonj e lennerien var eur gistion ken sklaer, me zonje, daoust hag e Breiz n'euz ket frankiz awalc'h d'ar greden ? Eo, a drugare Doue, med buan ec'h en em didromplan, o sonjal ne ma ket an dud holl Bretoned.

Piou eta a zo jeïned var o librente da gredi, hag da heuil mouez ho c'honstianz ; me lavar da genta, ar skolerien, ar fonksionerien, an offiserien. E gwirionez n'ouzon ket ped gwech e m'euz lennet ha klevet lavaret : an neb skolaer, an neb offiser pe an neb fonksioner, a zo e disgrasou ar ministr, ha notet fall gant e superiored, pe punisset zoken, abalamour ma zeont d'an oferen, pe da gomz gant ar veleien, ha kalz digareziou all, lavaret pe zoken invantet, gant tud drouk ar c'hontre, ha lakaïen ar gouarnamant o klask beza gwelet mad, gant paotred plad an aman, a zo e penn ar gark en Pariz.

Ha maleurusamant ne ket awalc'h taga al librente an dud iac'h ; kredennou an dud klanv a vez taged ive en hospitaliou sivil, e pere ar paour kez den klanv, tost d'ar maro, n'euz ket a zroad da gaout eur belek aluzenner (medisin an ene), evid e gonsoli, ha skanvaat e boaniou spered var e finveziou diveza ; sklaer eo eta ar bersekusion ; pa weler ar gouarnamant oc'h ober gwassa ma c'hell evid mouga ar Feiz er vro, pa zilem c'hoas an aluzennerien digant ar zoudarded hag ar vartolodd, e zeo evel ar c'henvid e-kreiz o lien, prest atao da lampad var ar re a lesk da veza taped en e stern.

Brema ar pez a zonjan a ve ar gwella d'ober evid kaout Frankiz da gredi, eo gleet d'ar gatoliked en em voda e societiou en dro d'an dud a otorite, neuze pa vezint niveruz awalc'h, dre an union vad etrezo, e c'hellint kerzet da c'houlen digant ar gouarnamant ar pez a neuz dilamet digante, ar Frankiz d'ar greden.

Frankiz d'ar skol ; ar gistion-ma a zo hevel deuz ar genta var galz a boentchou, mankout a ra frankiz d'ezi ive. Ar skolerien lipr a rank diski d'ar vugale program ar gouarnamant, pehini na respekt ket droad sakret ar goustians ; n'euz ket ezom da veza sorser evid divinout ar poent a viz ; eo klask trec'hi santimanchou ar relijion. D'an tadou a famill eta d'en em voda evid difen an droajou ho deuz var ho bugale. D'an deputeed ive d'ober hervez ho galloud evid difenn dirag ar gouarnamant droajou ar re o deuz ho c'haset d'ar Gampr.

Digreizadek ; Evid digreiza eo red kroui en peb provins euz ar vro breurieziou evel *Kevredigez Broaduz Breiz*, pere a ro da gompren d'ar bobl, perag e tleomp beza digreizerien. Evidomp-ni Bretoned en em greizomp eta en dro da Vaniel hon C'hevredigez, rag houma eo ar wezen a zo plantet evid goudori an holl Vretoned deuz an avel fall a deuio deuz Pariz d'hon ampoëzoni ha da essa freuza hon unvaniez ; rag se 'ta soagnomp gwezen ar " Gevredigez " evid ma devo galloud da astenn he brankou e peb kanton a Vreiz.

An digreizadek a zo nesesser evit al librente, rag pa neuz an den karget e zeveriou e kenver ar Stad e tle beza lipr. Rag se 'ta pa devo hon Unvaniez nerz awalc'h, e vo dleet d'eomp goulen digant ar gouarnamand, dre hon deputeed, fonksionerien ha skolerien deuz Breiz evid ren ar vro ha diski d'ar vugale er skoliou histor Breiz hag e langach ; brema ive e kaser ar soudarded d'ober o c'honje er meaz a Vreiz hag an dra-ma atao evid ho divroa muioc'h-mui ; daoust hag an den iaouank ne zervichfe ket ken koulz ar vro en e gontre ha gwelloc'h zoken, eged en eur c'hontre ha na anavez ket ?

Koulskoude ar garante e kenver ar Franz a zo ken stard e kalon ar Vretoned, hag en hini ar C'hallaoued Rak-se 'ta eo deveriou kenta ar c'herent diski d'ho bugale karet ar vro vihan en pehini e zint ganet.

Gwellaat stad al labourerien-douar ; Ne vije ket re fall ho stad, ma na vijent ket suned betek mel ho eskern dre ar c'hontribusionou ; dleet eo eta dizamma eun tamik ar paourkez labourerien deuz ar bcac'h a bouez varne, hag er c'hontrol evit ho zikour, rei primou evid digoza douar ha gwellaat ar merediou, rag an dra-ma a zo evid mad Breiz hag ar Franz en antier ; red e ve ive lakaat var program ar skoliou eur studi esprez var ar labour-douar, ha d'an dud a spered hag a skiant ober konferansou divar benn ar labour-douar evid ar gwella moïen da denna profit outan, ha dilezel ar routin evid ar fesonniou da labourad a ve gwella d'ar gonidegez ; pa vo gwelleet ha kresket an douar-labour, e vellao da heuil ive stad ar labourerien.

Ar re-ma a dle c'hoas en em voda evid difenn ho interest hag o droajou, rag an unvaniez a ra nerz ha drezhi ive eo dleet d'eomp en em zevel. Piou n'anavez ket e fablen La Fontaine ar giriou-ma : *hag an tad oa bet fur*, e veza lavaret d'e vugale araog mervel penaoz al *Labour* zo eun *Tenzor*.

Yvon AR BRETON.

potr impliet e Pariz.

CARNET D'UN ÉLECTEUR

Chaque semaine nous rapproche de l'échéance électorale. Une certaine fièvre, un certain énervement en signalent la venue. Les partis s'observent ; les gladiateurs qui vont descendre dans l'arène se font les muscles par des exercices préalables autant que variés : les journaux enfin, en éclaireurs ou flanegardes, poussent des pointes du côté de l'adversaire, et essaient de découvrir le défaut de l'armure qui permettra d'asséner le coup final.

Mais à un observateur avisé, il semble que, cette année, il y ait moins d'aigreur dans les polémiques, moins de furie dans les attaques !

Faut-il y voir le signe avant-coureur de la maladie mortelle dont est frappé le scrutin d'arrondissement ?

Nous inclinons à le croire. Le public en a assez des arrondissementiers. Les électeurs ne veulent plus se battre autour des « mares croupissantes » dont parlait M. Briand, et dont chacun attrape forcément quelques éclaboussures. On sent partout le besoin d'un champ plus large d'action, et ces élections de 1910 pourraient bien être les dernières des petites circonscriptions.

La démocratie demande une nouvelle organisation : il importe que les mœurs publiques soient refondues par l'établissement d'un nouveau mode de votation, qui sera le Scrutin de Liste avec Représentation Proportionnelle.

« Ce rouage modifié dans la machine, la machine tout entière change d'allure, écrit *le Rappel*. Autre organisation territoriale : le département ou plutôt la région à la place de l'arrondissement ; — autre organisation politique : le parti, au lieu de la coterie ; le programme d'idées remplaçant le programme d'intérêts ; groupe d'hommes connus comme représentant une politique générale prenant la place de la réunion des chargés d'affaires des diverses sous-préfectures ; — autre organisation administrative : la décentralisation rendant la vie aux départements et aux communes évitera les injusticiables interventions du député tyranneau ou mouche du coche. »

2e circ. de Châteaulin

Certains journaux ont répandu le bruit prématuré que M. Alfred Lajat avait été « choisi » comme candidat par « les libéraux » de la circonscription.

La nouvelle est inexacte, et les sommités les plus marquantes du parti libéral de la région nous ont prié de le déclarer.

Il n'y a pas eu choix pour la bonne raison qu'il n'y a pas eu convocation ni congrès. Dans l'état actuel des choses, il n'y a qu'un fait certain : c'est que deux personnalités désirent se porter contre M. Dubuisson, ce sont M. de Lantivy, délégué de l'A. L. P. en Bretagne, l'actif conférencier bien connu et M. Lajat, journaliste à Morlaix.

Devant cette dualité, les notabilités libérales ont réservé leur avis, jusqu'à ce qu'une assemblée générale des représentants autorisés du parti n'ait statué sur la conduite à tenir, après avoir entendu les aspirants candidats dans leurs explications, et les observations des autres.

De l'avis de plusieurs libéraux clairvoyants qui ont écrit ou parlé à ce sujet, et d'après le *Courrier du Finistère* journal catholique de Brest, n° du 19 février, la candidature de Lajat serait un échec dont sortiraient amoindris les libéraux et les régionalistes. Beaucoup déjà tiennent à dégager leur responsabilité.

Depuis 1880, c'est-à-dire depuis 30 ans, la 2e circonscription de Châteaulin n'a cessé de donner de fortes majorités à ses représentants ministériels : Nédélec (de Carhaix), Guéguen (de Châteauneuf), Gourvil (de Scrignac), Dubuisson (de Châteauneuf).

Nous ne disons pas qu'il n'y ait moyen d'enlever ce siège, — ce serait mettre en doute la valeur et le dévouement des militants libéraux qui sont capables de grands efforts et de grands sacrifices ; mais, comme disait l'organe brestois, il leur faudrait un homme, un chef, dont l'autorité soit incontestable, ce qui n'est pas le cas, soit dit sans enlever à M. Lajat aucune des autres qualités que nous sommes les premiers à lui reconnaitre comme confrères et amis.

Circonscription de Quimperlé

Avec les Elections, poussent les feuilles dans les arbres et dans les imprimeries.

C'est ainsi que M. de Neuville, conseiller général d'Arzano, qui combattra M. Le Louédec député sortant, vient de fonder le *Réveil de Quimperlé* dont le premier numéro a paru le 20 février.

Dans ce numéro, M. de Neuville expose son programme.

« Il sera fidèle à l'idéal d'une République sage, tolérante progressive, pacifique, réformatrice, » partisan des retraites ouvrières, adversaire de l'impôt sur le revenu, etc. « La politique du député sortant, dit le *Réveil de Quimperlé*, a révolté les uns, inquiété les autres, satisfait personne. »

M. de Neuville déclare enfin, que s'il est élu, il suivra les traces de M. de Kerjégu.

1ère circ. de Saint-Brieuc

M. Armez, dit-on, n'était pas élu en 1906. Cependant les résultats officiels furent ainsi proclamés :

Armez, 7.771. Meunier, 7.586.

M. Meunier avait mené la campagne avec la plus grande énergie. Il sera de nouveau candidat cette année, et pourrait triompher cette fois, car certaines affaires — entre autres celle des constructions des cuirassés, confiés à la société dont M. Armez est actionnaire n'ont pas consolidé sa popularité.

Voici les états de service de M. Armez :

Elu député en 1876 et 1881. Echoua en 1885. Réélu en 1889, en 1893, en 1898, en 1902 et en 1906.

M. Armez a été l'un des premiers députés Républicains de Bretagne. Il est âgé de 72 ans, étant né à Plourivo le 19 août 1838.

Dans la 2ème circ. de Saint-Brieuc

M. Limon, l'éminent agriculteur dont la compétence est reconnue aussi bien au Palais-Bourbon qu'au Conseil général, et dont les discours professionnels sont favorablement écoutés par les députés de tous les partis, aura à nouveau comme concurrent M. Julien Saintilan, maire d'Yffiniac, conseiller général.

Voici les résultats des élections antérieures :

1893. M. de la Noüe, roy. 10.795, M. Bertrand, rép., 5.095.

1898. M. Philippe, rép., 9.654, M. de la Noüe, roy., 9.101.

1902. M. Limon, lib., 12.536, M. Rioche, rad., 4.465.

1906. M. Limon, lib., 11.574, M. Saintilan, rad., 6.904.

1ère circ. de Lannion

Les délégués républicains de la 1ère circonscription de l'arrondissement de Lannion, se sont réunis jeudi 3 février dans le but d'arrêter la tactique à suivre pour les prochaines élections législatives.

A l'unanimité des membres présents, on a décidé d'opposer deux candidats républicains à M. de Rosambo, royaliste.

MM. Marcel Soisbault, adjoint au maire de Lannion, et Pierre Even, maire du Vieux-Marché, conseiller général du canton de Plouaret, ont été désignés.

Dans la 1ère Circ. de Guingamp

Député sortant M. de Kerguézec, radical-socialiste, n'a pas encore de concurrent.

En 1893 M. le comte de Trévenneuc, aujourd'hui sénateur, fut élu par 5835 voix sur 9195 votants, sans concurrent. Le 8 mai 1898 M. Riou fut élu par 6876 voix contre 5211 à M. de Trévenneuc, soit 1005 voix de différence. Le 27 avril 1902, M. le vicomte de Roscoat, conseiller général, fut élu par 6012 voix contre 5676 à M. Riou, soit 936 voix de différence.

Le 6 Mai 1906 M. de Kerguézec fut élu par 6736 voix contre 5944 à M. de Roscoat. On voit que la circonscription change de députés tous les 4 ans.

Dans la 2e Circ. de Guingamp

M. Louis Ollivier vient d'adresser à ses amis de la 2me circonscription une circulaire leur annonçant qu'il leur demandera le renouvellement de son mandat.

« Vous avez pu, écrit M. Ollivier, me juger depuis 8 ans. Je n'ai cessé de défendre la liberté en luttant avec mes amis contre une politique de persécution religieuse qui n'a laissé après elle que des ruines et des spoliations. Mais j'ai toujours considéré comme un de-

---

Romant gazeten " *AR BOBL* " 17

Histor fentus hag estlamus AR C'HABITEN BIMBAO mestr al Laëron-Vor

GANT

Loeiz AR FLOC'H

Antronoz vintin, paotr ar bezin a ioaz da beder heur da zizorsi e zimezelled, ha pa oent dizorsed oll, e lavaraz d'ezho :

— Ni zo laëron-mor, ha deut omp a-benn da laërez ar maneriou. Breman n'euz netra ebed ken aman hag a dalv ar boan kaozeal diouthan. Rakse ta, grit evel a gerfoc'h, mar kirit dont ganeomp-ni d'ar Franz, me zo o vont da chench ac'hanoc'h e rigadell, hag e lakin ahanoc'h en arc'hik houarn-mar. Pa vezimp war douar ar Franz, me a chencho ac'hanoc'h adarre e dimezelled ken kaër evel ez oc'h hirio. Grit o sonj, ha grit buan.

Ar 36 dimezell a asantaz, ha kerkent paotr ar bezin a renkaz an dimezelled, a douchaz e zourn deou ouz tal peb hini anezho, ha kerkent ar plac'h iaouank a gemere stum bigorn-mor, pe eur rigadell hervez e c'hoant.

Dr c'hucc'h heur, Paotr ar bezin, echuet ganlan e gefridi, a deuaz d'al lestr, e arc'hik ganthan dindan e gazell. Kerkent erruet e ioaz da guzat e denzor en eur c'hontro e strad ar *Goulmik*.

Kerkent ive Bimbao a roaz urz d'ezhan da zont da gomer rod ar stur, ha da zeiz heur, al lestr a faoute ar mor en eul leac'h e oa bet penseet kement a listri. Da zek heur e oa tremenet ar reier marellet, ha pa deuaz an noz, e oent tost da reier an ankou. En o c'hichen evit an eil gwech, e oe adarre goudoret ar *Goulmik* evit tremen an noz.

Entronoz vintin ar c'habiten a lavaraz :

— Emberr, potred, e vezin pdigouezet etal ar roc'h huel on doa kement a hast da welet, hag a gargaz hor spered a esperans hag a levenez. En e c'hichen ive eo em euz sonj da ranna etre-z-omp an danvez laeret, rak easoc'h e vezo penn peb hini pa ouezo pegement a deui d'ezhan.

— Gwir eo kementse, mestr, hor levenez a zo braz, hor speredou laouen, hag hor c'halonou ne ouezint morse, trugarekaat awalc'h ac'hanoc'h deuz ar vadelez oc'h euz evidomp. Breman ez omp oll pinvidik, ha ma c'hellomp gwelet eur wech all c'hoaz douarou Breiz, e welimp asamez ganthe, an eurvad hed hor buez.

Antronoz Fistoulik a ioa da genta war ar pont o tibikouza e zaoulagad evit sikour konta an arc'hant. Epad an deiz e oant bet o krabanata aour, arc'hant ha billejou. Ar c'habiten a zalc'he kont deuz ar pez a ioa e peb sac'h, ha deuz an noz, pa oe achuet ar gont, e oe tri ugent milioun anezo oll.

— Breman, potred, e c'hellomp trugarekaat an hini a zo bet kiriek d'eomp da veza ken pinvidik-man, an hini oc'h euz disprizet n'euz ket pell c'hoaz.

— Ia, ia, mestr, mil bennoz da Paotr ar bezin, ha d'eoc'h c'houi ! Trugarekaat a reomp ac'hanoc'h o taou, ha morse, en touil a remp, na vezimp trubard en e kenver, e vezimp ato servicherien leal.

— Ma ! pegwir omp oll pinvidik, debromp hor c'hoan, evomp gwin euz ar gwella, ha goude peb hini d'e welo. Varc'hoaz e tostaimp adarre eu tammik ouz Breiz, el leac'h e vezimp euruz hed hor buez.

D'ar zul vintin, ar *Goulmik* evel pa vije lorc'h ennhi o tougen eur seurt samm aour, hag evel p'e dije hast da zigouezont e Breiz, a faoute buan-buan ar mor.

VIII. -- Paotik Lusifer

Ar c'habiten Bimbao, goude ma oe debret dijuni, a c'halvaz paotr ar bezin da zont d'e gaout :

Sell ! laka tan war da gorn, hag aze em c'hichen, rak eo n hon euz hon daou e em glevet evit ranna etre z-omp ar madou laëret.

Va zonj eo roi d'id ar bevaren genta, ha dele'her evidon an eil. An hanteren a jom a vezo d'ar pevar martolod. Kredi ran e vezo brao an dra-ze evitho, ha ni ive a vezo kontant. Te a zo dleet al loden genta d'id, p'e gwir e peuz diskuillet an taol-kaër da ober hag ive p'e gwir dre da izinn oud deut a-benn da laërez eur seurt bagad danvez. An eil a zo dleet d'in-me, p'e gwir em euz risklet va buez ha va lestr evit kaout ar madou. Ar rann all ne ket re etre pevar martolod o deuz poaniet epad ar veach hirr. Setu aze va zonj, kredi ran e vezo ive da hini.

— Kabiten !... beteg hirio omp bet mignoned, mez mar oc'h euz c'hoant e vijomp c'hoaz, eo red d'eoc'h roi d'in ar pez a c'houlennin ouzoc'h : Gouzout a rit eo me em euz kavet an taol-kaër-man da ober, bleinet em euz al lestr beteg an Enezen, sounet em euz o izili d'ar gwardou, hag evelse miret ouz an dud hag ouz al lestr da vont e strad ar mor. Mar d'oc'h eta pinvidik hirio, oc'h dleour d'in-me douz a gement se.

— Gwir awalc'h a leverez, mez ive, gra breman eur zellik war da amzer dremenet : gwel e pe seurt stad truezuz e oaz du-ze dilezet war aochou Breiz, gwel da gof goullo hag ar bezin o vrouda da gorf goullet. Piou en deuz da zigemeret evel eur breur, piou en deuz tennet ac'hanoud er meaz euz ar fank, piou en deuz roet d'id da zebri ouz e daol, ha piou en deuz da wisket ken dereat ?

Sonj eta en amzer ma oaz du-ze dindan ar gwall amzeriou o c'houzanv pell a ioa an naoun, ha ma z'oud euruz hirio, lavar d'in ive da biou oud dleour euz a gement-se ?

— Me, kabiten, ne glaskan ket arc'hant, an aour melen ne ra vad ebed d'in, mez... eno unan benag euz al lestr-man a rankin da gaout heb dale, pe emaoc'h oll gant o madou e strad er mor doun !...

(Da heull)

An Advoulladur zo difennet.

voir de m'associer aux efforts du gouvernement quand il n'a poursuivi que le maintien de l'ordre, l'intérêt général et le bien public. »

Après quelques explications sur ses votes *contre* l'Impôt sur le revenu et le Rachat de l'Ouest, M. Ollivier rappelle que c'est sur ses démarches que des bureaux de poste ont été créés à Glomel, Kergrist, Carnoët, Plévin, Maël-Pestivien, Plounévez-Quintin.

Ajoutons à titre d'information que dimanche dernier 20 Janvier, M. Ollivier avait convoqué ses amis du canton de Rostrenen à l'hôtel Le Meur, dans cette ville, et leur a rendu compte de son mandat.

2me circ. de Pontivy

M. le baron de Boissieu, député sortant, droite, fut élu le 11 mai 1902 par 5652 voix sur 10681 votants, et réélu le 6 mai 1906 par 5569 contre 5082 à M. Brard, de Pontivy, républicain radical. M. Brard se présentera de nouveau cette fois-ci contre M. de Boissieu.

1re circ. de Vannes

Nous avons dit que les opportunistes de la ville de Vannes, inspirés par quelques fonctionnaires, avaient entrepris contre M. de l'Estourbeillon, député sortant, une campagne d'une violence inouie, et parfois d'une grossièreté insigne. Leur organe est allé, croyant faire tort à M. de l'Estourbeilon jusqu'à raconter que « si les arbres de l'Ile d'Arz étaient morts, c'est que le député, passant par là, avait p... dessus. » Les principaux arguments de ces Messieurs peuvent se résumer ainsi :

— M. de l'Estourbeillon va barder de tous côtés ! M. de l'Estourbeillon porte un gilet breton. Donc M. de l'Estourbeillon est indigne de représenter le pays de Vannes à la Chambre.

Ce n'est pas bien fort !

En 1906, M. de l'Estourbeillon eut 5553 voix de plus que son concurrent. (9262 contre 3709.) Il les aura encore en mai prochain

3me circ. de Lorient

M. Le Rouzic, professeur d'Agriculture à St-Brieuc, a été désigné par le comité radical-socialiste de la 3me circ. pour combattre encore M. Guilloteaux député sortant, républicain libéral. M. Guilloteaux fut élu en 1902, réélu en 1906 par 6713 voix contre 6583 au même M. Le Rouzic. L'écart était minime. M. Guilloteaux est né à Bougival (Sejne-et-Oise.) M. Guilloteaux a fondé à Pluvigner un orphelinat pour les enfants des marins disparus en mer.

F. AN TI-ALL.

(*à suivre*)

ÉCHOS & NOUVELLES

Ce que gagnent les députés

On va beaucoup parler des Quinze-mille, d'ici le 8 mai. Comme aux questions qu'on leur posera, les députés radicaux qui votèrent ces 15 000, ne manqueront pas de répondre : « Il est impossible à un député de vivre à moins »il n'est pas inopportun de rappeler le chiffre des indemnités parlementaires dans les différents pays.

Les députés gagnent :

En France 15.000 francs par an. Parcours gratuit en chemin de fer. Plus une retraite.

En Angleterre. Rien.

En Allemagne 3 750 fr. par an (chaque absence vaut une amende de 25 fr.) Parcours gratuit.

Belgique 4 000 fr. par an. Parcours gratuit

Autriche 21 fr. par jour *pendant les sessions*.

Italie. Rien. Parcours gratuit.

Hollande 4.150 fr. par jour. *Un voyage* gratuit.

Norwège 16 fr.25 *pendant les sessions*. Un voyage gratuit, Funérailles gratuites.

Portugal. Rien. Parcours gratuit.

Russie. 26 fr. 65 par jour *pendant les sessions*. Un voyage gratuit.

Espagne Rien Billets demi-tarif.

Suisse 20 fr. par jour *pendant les sessions* Un voyage gratuit.

Résumons : Les députés français sont les députés les plus payés d'Europe.

Ajoutons que seuls, ils ont eu l'idée de se voter des retraites, — avant, bien entendu, de voter les retraites ouvrières.

Les poursuites contre Hervé

Dans son journal *La Guerre Sociale*, Gustave Hervé avait écrit un article approuvant le geste de l'apache Liabeuf tuant l'agent de police secrète Deray, qui voulait l'arrêter.

Me Trouart-Riolle, avocat général, a prononcé un réquisitoire, en qualifiant l'article de provocation au meurtre, d'apologie de crime et délit. Il fait l'éloge du dévouement des agents dont plusieurs sont morts pour la société.

Me Bonzon s'élève contre les procès faits contre la pensée qui sortira toujours victorieuse quoi qu'un fasse pour la bailloner.

Gustave Hervé explique son article, et se tournant vers l'avocat général, il dit que c'est lui qui couvre de sa robe rouge les agents de police criminels.

Hervé est condamné à 4 ans de prison et 1 000 francs d'amende.

L'Armée Noire

M. Ollivier, député de Guingamp, dans le beau discours qu'il a prononcé à la Chambre pour protester contre l'envoi des recrues de l'Ouest dans l'Est, ne s'est appuyé que sur des raisons d'ordre sanitaire ou climatérique. Sans doute ignorait-il le document suivant que l'un de nos correspondants s'est procuré et que nous sommes heureux de mettre sous les yeux du peuple breton. Si M. Ollivier eut connu à temps cette fiche extraordinaire, il est hors de doute que l'excellent Breton qu'il est n'eut protesté à la tribune contre le régime d'exception auquel, *avons-nous souvent répété*, sont soumis en France les Bretons.

L'armée noire ? On en parle... Mais elle existe, elle est chez nous. Les Français nous traitent comme des Nègres, et aucun homme de bonne foi ne s'avisera de soutenir le contraire après avoir pris connaissance de cette pièce arbitraire, dont nous exigeons immédiatement le retrait.

Egalité de tous devant la loi !

Egalité de tous devant les obligations du service militaire !

République Française

Ministère de la Guerre
Direction de l'Infanterie
Recrutement
Circulaire n° 1393 — Paris, 23 août 1908.
Confidentielle

Le Ministre de la Guerre à MM. les chefs de corps de toutes armes.

.... Les illettrés des subdivisions de : Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Guingamp, Saint-Brieuc, seront affectés *sans qu'il soit tenu compte de leur rang d'inscription sur les listes de recrutement*, aux corps stationnés **hors** de la Région qu'ils habitent, et alimentés par la subdivision dont ils dépendent. »

C'est l'ordre d'expédition de ces malheureux **coupables** d'être Bretons et Illettrés, aux régiments des Frontières, en Algérie et ailleurs.

La vaillante population parisienne

On a vu, dans les journaux, les éloges décernés à la " vaillante population parisienne " pour son « courage » pendant la crue. La vérité est que les Parisiens, par leur badauderie stupide, ont failli doubler le désastre. L'organisation officielle a été au-dessous de tout, et les secours — ces millions si généreusement versés — ne sont donnés qu'aux créatures des députés et maires blocards, qui s'en servent pour assurer leur réélection.

Les mariniers parisiens rançonnaient et faisaient chanter les sinistrés qui avaient besoin d'eux. Il n'y a eu d'admirables que les marins bretons, qu'on a traités comme des bêtes de somme, et à peine remerciés.

M. D.

Au Parlement

SENAT

Le Sénat s'occupe actuellement, à quelques jours des élections législatives, c'est un peu tard, à mettre sur pied une loi pour garantir le secret et la sincérité du vote.

Inutile de dire que même votée, cette loi ne sera pas appliquée cette année.

L'art. 1 oblige l'électeur à enfermer son bulletin de vote dans une enveloppe ouverte (adopté).

L'art. 2 (mandataires des candidats dans les bureaux de vote) est rejeté.

L'article 3 (cabine d'isolement) est rejeté. La première partie, disant que l'électeur, ayant fait constater son identité, prend lui-même une enveloppe, est adoptée.

Labour-Douar

Ar Syndikat

(*Pevare priz ar c'hourennadeg*)

(KENDALC'H)

An dud-ze m'ho deuz rentet ha ma rentont atao servich e meur a feson, a zo ive, en meur a facson-all, eur c'holl evit ar Vro. N'em vaga a reont divar hor c'houst, dre ma n'int ket ken niveruz ha ni, eo easoc'h d'ezo n'em glevet, her gouzout hag hen ober a reont, ha dre-ze e vezomp gwasket gante. Ra labouro ar syndikat n'eur faeson ma na vo euz ar re-ze nemed ar pez a zo ezom, ra c'hello ar " Producteur " ober affer, ar muia mar d'eo posubl gant ar " C'honsommateur ", egiz-se na vezo ket a froderez.

Setu aze eul loden euz labour ar Syndikat, mez e wir reolen eo da veza mouez al laboureriien-douar, da vihana pa vezint niveruz hag holl da 'n em glevet.

Beteg breman ar païzant na vez mui sellet outan gant an deputeed, morse, lezen ebed d'ober vad d'ezan ; pa reont eun dra bennag evit ar micherour, eo evid hini ar c'heariou, ar re-ze a zo holl unanet, o deuz tud evid dougen o goulennou, hag eo red ober eun dra bennag evito, pa na ve ken nemed evid o lakaat sioul ; el leac'h ar c'houer kez na lavar morse gir ebed. Ar Syndikajou, pa vezint holl unanet, da furmi evel eur " C'honfédération agricole ", a studio petra vank d'hor meaziou evit o lakaat er stad ma 'z eo dleet, hag a vezo eun nerz gant pehini e vezo red konta.

Ar pez a zo breman kazi brasa klenvez hor Bro, dilezedigez an douar, a zeuio da vihanaat neubeud ha neubeudl dre ma vezo gwelet stad hor meaziou. Ar c'houer n'hen deuz ket aliez, er bloaveziou gwella, an interest dleet divar e arc'hant, hagar riskl, hag e labour ?

Pa vezo renket mad an traou, an dud a chomo adarre niveruz 'n hor Bro kaer a Vreiz, a dre ar Syndikat eo e teuio an dra-se. Lakaat a raio ive kreski an istim evit ar paizant, rak kaer a zo lavaret a skriva eo e vicher kaera hini zo er bed, aliez gant kalz e vez disprijet. Dreist-holl, an dud a zo en karg, er c'hemar evit an den euz eur stad izelloc'h. Dre ar Syndikat ar c'houer a gemero kroustianz euz e nerz, hag e c'houezo, pa vezo d'ezan red, difen ar pez zo dleet d'ezan.

Ar Syndikat a lakaio ive gwellat ar stad en tre ar mistri hag ar fermourien, ma na vefont ket kement var o aoun, evel eur c'hi dirag eur mestr en koler. Sevel a c'heller eur c'hef evit sikour ar re o deuz ezom, dilojet, pe moien d'ezo da wellaat o douarou, a n'ho deuz ket arc'hant evit en ober.

III — Penoz en em gemer da zevel unan ?

Evit gwir, sevel eur Syndikat labourdouar a zo eun dra dilikat awalc'h. Re a eo da genta ober prezegennou evit sklerijenna tud ar meaziou. Eleiz anezo o deuz great eur zonj faoz euz an dra ze. D'eist-holl, da genta, e vezo red lakaat stard a doun 'n o fen, na vezo ennan e nep feson, *an disterra hano euz ar politik*, (nemed er pez a zellfe euz mad holl dud ar Syndikat). Eur Syndikat hag a lakefe 'n e ben eur sonj politik bennag, na bado ket, eur gwir syndikat na c'houlenno ket digant an neb a zeu ennan : Na te a zo pe socialist, pe republikan, pe libéral, etc, nan ; na te a zo labour-douar ? a dindan an hano se hebken eo lle peb hini mont ennan. Daoust ma na ve ket henvel o c'hredennou, daou zen a c'heil memez tra labourat euz ar gwella evit ar pez a zell euz o labour hag o micher. Na c'helfer komz re var ar poent-se, rak ar pez zo kirieis, hag e vezo c'hoaz da kalz a Syndikajou da goueza, eo an dra-ze.

Da c'houde, na dle mont ennan, nemet laboureriien douar hebken. Daoust hag e vije tud hag e c'helfe e meur a faeson kaout o flas ennan, nan, marteze eun devez, divezatoc'h, e c'helfe dre ennhi, beza freuzet oll al labour c'hreat. Lakaat e pan ar syndikat evel eur c'honseil, eun toullad tud gwiziek, dre votadek bep ploaz gant holl dud ar syndikat ; ober ar reolennou pe *statuts* evit gwelet sklear evit petra eo savet, petra eo e labour breman hag en amzer da zont. Heuil neuze al lezen 21 a vourz 1884.

Sethu aze va zonj divarben ar syndikat labour-douar. Ra zeuint da veza niveruz 'n hor bro, d'en em unani a da unani dre-ze an dud entrezo. Ra valeint gant lealded a gant frankiz var hent ar virionez, goustadik var an « Araok » gant peoc'h a gouezieg ez, a nan gant brezel, dismant ha kounar, evel lod euz re ar c'heariou. Ra vezint silaouet a sikouret gant ar re zo en karg, pa vezint 'n ho gwir. Dreist holl, ra zalc'ho da zonj al labourer-douar, ma na ro ket a frouez dioc'htu e labour, e vugale var e lerc'h a eosto, penoz « An neuv a zikour an neb n'em zikour. hag unvaniez a ra nerz ! »

Erwan BLOC'H,
eux Sant-Morlin var ar Meaz.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

La Maternelle de Carhaix. — Les dames de la ville de Carhaix émues par le spectacle du dénuement de tant de femmes sur le point de devenir mères, ont résolu de consacrer tout leur zèle éclairé à l'amélioration de leur sort, et la « Mutualité Maternelle » leur a paru le meilleur cadre où pourrait s'exercer leur activité sociale.

Elles font un appel pressant à toutes les personnes riches ou jouissant d'un certain bien-être, en faveur de « leurs sœurs de travail ». Elles entendent mettre à part toutes les questions politiques ou autres qui n'amènent que la division ; elles veulent faire simplement le bien. Leur Société sera une œuvre « d'apaisement social ».

Articles principaux des statuts :

Art. 1. — La Maternelle de Carhaix est une société mixte de Charité Maternelle et de Mutualité Maternelle :

a) Elle a pour but de donner aux sociétaires, lorsqu'elles seront en couches, une indemnité qui puisse leur permettre de se reposer et de donner à leur enfant les soins qu'il réclame pendant les premières semaines qui suivent la naissance.

b) Elle s'intéressera aux nombreuses familles, nécessiteuses, qui ne peuvent payer de cotisations, et leur distribuera des secours en argent, en nature, en layettes et des *soupes pendant toute l'année*.

Art. 2. — La société se compose de membres *Honoraires*, de membres *Actifs* et de membres *Participantes*.

Art. 3. — Les fonds nécessaires au paiement des indemnités mentionnées ci-dessus sont obtenus :

1° — Par une cotisation annuelle de 1 fr. 20 (10 centimes par mois) payée par les *Participantes* ;

2° — Par une cotisation de 10 fr. au minimum, payée par les membres *Honoraires*.

3° — Par une cotisation de 2 fr. payée par les membres *Actifs*.

4° — Par les allocations qui pourront être accordées par l'Etat : 400 fr. Par la Ville de Carhaix : 1 200 fr. Le Conseil Général du Finistère.

5° — Par le produit des fêtes, conférences, tombolas, etc., organisées au profit de l'œuvre.

Art. 4 — Chaque accouchée recevra une indemnité de 15 fr., à la condition qu'elle reste à la maison pendant trois semaines au moins.

Art. 5 — Une prime en lingerie, layette sera accordée à toute sociétaire qui allaitera elle-même son enfant.

Art. 6 — La Société est administrée par un conseil d'administration :

1 Présidente d'honneur ; 2 Vice-Présidentes ; 1 Secrétaire et 1 Secrétaire-adjointe ; 1 Trésorière.

Toutes ces fonctions sont gratuites.

Art. 7 — Des dames inspectrices seront chargées de visiter les accouchées, le plus souvent possible et de s'assurer que la soupe fournie aux familles nécessiteuses est de bonne qualité.

Carhaix, le 18 février 1910.
Le Comité des Dames de Carhaix.

— *Conseil municipal.* — Le conseil municipal de Carhaix s'est réuni dimanche en session ordinaire de février. Seize conseillers sont présents, sous la présidence de M. Lancien, maire.

Le conseil approuve la lettre de M. Marcille, président de la Chambre de Commerce de Lorient, demandant que la vitesse des trains sur la ligne Rosporden-Carhaix-Morlaix soit augmentée.

Par suite d'un accord avec M. Prugnaud, le pouvoir éclairant des lampes électriques de la ville sera augmenté.

La foire du 13 mars tombant un dimanche aura lieu le lundi 14.

Une demande de M. Le Hénaff tendant à acheter un terrain place du Champ-de-Bataille est renvoyée à la commission des travaux pour déterminer l'alignement.

Le huis-clos est prononcé pour l'assistance aux vieillards.

— *Chemin de fer de Carhaix à Chateaulin*
A la dernière réunion de la Chambre de Commerce de Morlaix, M. Bernard, de Châteauneuf-du-Faou, a exposé que le train qui dessert la ligne de Carhaix à Chateaulin ne dépassait pas la vitesse moyenne de 12 kilomètres à l'heure.

— *Marché du 16 février.* Farine, première qualité, les 100 kilos, 30 à 31.50 ; Farine, deuxième qualité, 29 à 30 ; seigle, 16.50 à 16.75 ; avoine, 18.50 à 19 ; sarrasin, 18.50 à 19 ;
bœuf, le kilo sur pied, 0.65 à 0.70 ; vache, 0.55 à 0.60 ; veau, 0.75 à 0.80 mouton, 0.80 ; à 0.35 ; porc, 0.80 à 0.85 ; beurre, le kilo en gros, 2.60 à 2.80, et en détail, 2.90 à 3 20 ; foin, les 500 kilos, 45 à 48 ; paille, 25 à 28 ; pommes de terre, les 100 kilos, 5.75 à 6 25 ; cidre, la barrique, 35 à 38.

Les vieux de Crimée. — *L'Ouest Eclair* signale parmi les vieux combattants de Crimée, un Carhaisien, M Jean-Louis Lafleur, né dans notre ville le 14 juin 1832, et qui âgé aujourd'hui de 77 ans, vit à Nantes auprès d'une de ses filles. Un fils de M Jean-Louis Lafleur habite Carhaix, avenue de la Gare, un autre habite Paris.

Le grenadier Lafleur faisait partie du 1er bataillon du 20e de ligne.

Il prit part avec son régiment à tous les combats de la campagne Alma, Balakava, Inkermann, Tracktir, Le Mamelon Vert Malakoff, Sébastopol.

L'on peut dire avec quelle vaillance, puisque le drapeau du 20e de ligne porte ces mots : « Sébastopol 1854-1855 » et qu'il fut le premier à flotter sur la tour de Malakoff, où le porte-drapeau, le sous-lieutenant Deshayes, un autre Breton, fut dangereusement et glorieusement blessé.

Jean-Louis Lafleur avait été nommé caporal à la 4e compagnie du 1er bataillon le 1er mars 1855 et, étant campé au camp du Moulin, dans les tranchées, entre le Mamelon-Vert et la Tour de Malakoff. Il fut lui-même grièvement blessé au genou droit par un éclat d'obus dans la nuit du 15 au 16 août 1855, étant de garde.

Transporté à l'ambulance du Caréneage, il le fut ensuite à celle de la Division. Aussitôt le colonnel Orianne le proposa pour la médaille militaire, qui reçut par décret impérial du 9 novembre 1855.

Réformé à Nimes, en rentrant en France, J.-L. Lafleur reçut une pension de l'Empereur et aussi la médaille anglaise de Victoria. Il quitta l'armée après 22 mois de service et 9 mois de campagne en Crimée.

Rentré dans son pays natal de Carhaix, Jean-Louis Lafleur eut l'honneur, comme le plus vieux décoré de la ville et pendant plus de vingt ans, de déposer chaque année à la fête de la Tour d'Auvergne, la couronne que sa ville natale offre chaque année à la statue du héros populaire.

--- Aviz a Grouidigez eur Fabrik Ler. --- An aotrou J.-F. Guillou a breven an dud divar dro en deuz krouet en Keraez eur Fabrik Lerach (Corroierie) var blasen ar Marc'hallac'h.

Prena 'ra ive a beb sort krec'hen euz a beb sort loned. — O chom ema en Ti DUBEAU, n° 3, ru ar Feunteun Wen.

1.-2.

AGENT sérieux demandé pour le canton de Carhaix par la Compagnie d'Assurances Incendie et Vie " *La France* ", fondée en 1837.

S'adresser à M. MICHEL, agent général, Châteaulin.

KLEDEN-POHER

Arrestation. — Jeudi la nouvelle se répandait que le parquet avait procédé à une arrestation au sujet de la mort mystérieuse du jeune Kerdélan. C'est celle de Guillaume Poder, qui a été écroué à Châteaulin.

HUELGOAT

Suicide. — Le sieur Caroff François, âgé de 29 ans, cultivateur habitant chez ses parents, fermiers au village de Kervinaoué, a été trouvé, jeudi dernier, pendu à un arbre dans un champ situé environ 200 mètres du village. Dans la matinée de ce jour, ce jeune homme était allé couper de la lande en compagnie de son père. Ce dernier lui ayant fait une observation en lui faisant remarquer qu'il n'avait pas pris de corde pour transporter un faix à la maison, il s'était mis en colère, disant qu'il y avait assez de chevaux à l'écurie, puis jetant sa faucille à terre terre, il était partit en murmurant. Son père n'avait pas fait de cas de cet accès de mauvaise humeur, car il avait l'habitude de voir son fils partir ainsi à la moindre observations. D'ailleurs faible d'esprit, le fils Caroff parlait souvent de la ferme sans rien dire, et parfois restait deux ou trois jours absent ; l'été dernier il était même resté un mois chez son frère à Plourac'h.

GLOMEL

Grand Concours et Foire. — On nous prie de publier qu'un concours d'animaux de la race bovine, organisé par le syndicat agricole communal de Glomel, aura lieu au bourg chef-lieu de cette commune, le vendredi 4 mars mars 1910, à 10 heures du matin. Seront admis à concourir, les taureaux de 1 et 2 ans et les génisses du même âge, appartenant aux syndiqués. Quatre ou cinq prix seront distribués dans chacune des catégories, notamment des premiers prix de 40, 35 et 30 francs, plus des médailles offertes par M. le baron Cazin d'Honincthun, président fondateur. Le jury sera composé exclusivement de Notables agriculteurs et éleveurs des communes environnantes.

La coincidence de ce concours avec la foire fixée depuis longtemps au 1er vendredi de chaque mois, donnera à celle ci une importance toute spéciale, car outre les animaux présentés, un grand nombre de cultivateurs ont promis d'y amener leurs bœufs et autres animaux à l'engrais, dont l'écoulement commence à cette époque de l'année.

On y trouvera également tous les animaux de transaction courante.

Plusieurs bouchers et marchands ont aussi promis leur concours.

Le courrier qui fait le service de la gare de Rostrenen à Glomel, arrive dans cette dernière localité à 10 h. 15 et repart à 5 h. du soir. MM. les marchands sont assurés de trouver toutes les places qui leur seront nécessaires, des dispositions spéciales devant être prises à ce sujet.

ROSTRENN

Grande Cavalcade. — Un comité s'est formé dans la bonne ville de Rostrenen à l'effet d'organiser une splendide cavalcade de bienfaisance, le dimanche 6 mars prochain.

Le programme détaillé sera mis en vente au prix de 10 centimes.

Voici un aperçu de cette belle fête qui attirera dans la vieille cité des « barons » une foule considerable.

Samedi soir 5 mars, retraite aux flambeaux par la musique l'*Indépendante*.

Dimanche 6 mars, à 1 heure, départ de la cavalcade de la gare. (Dix-sept chars et plusieurs groupes costumés.)

A 9 heures du soir, bal à grand orchestre.

Le comité est composé de MM. Henry, maire, président d'honneur ; Charles Cozic et Le Joncour, présidents ; Thomas et Larhantec, vice-présidents ; Bonnaud, secrétaire ; Le Guillochet, trésorier.

GOUAREK

Election de la municipalité. — M. Le Rouzic a été nommé maire en remplacement de M. Georges Le Moign, révoqué. M. Le Moign a été élu adjoint.

AR SENT

Déchéance paternelle. — Un jugement du tribunal de Pontivy, en date du 16 février, a déclaré déchu de la puissance paternelle Jean-Marie Poulizac, 46 ans. Il résulte de l'enquête que Poulizac, ivrogne et paresseux, envoyait mendier ses quatre enfants et, lorsque ceux ci ne rapportaient rien il les rouait de coups.

L'une des enfants, Jeanne-Françoise, née en 1906, a été recueillie par M. Jean-Marie Dufley, cultivateur à Trégurizit, en Guiscriff ; les autres, Marie-Anne, Angèle et Joseph ont été confiés à l'Assistance publique.

Kerne-Izel

KASTELLIN

Réunion de cantonniers. — L'assemblée générale de la Société de secours mutuels des cantonniers de l'arrondissement de Châteaulin aura lieu à la mairie de Chateaulin, le dimanche 27 février, à dix heures du matin. L'ordre du jour comporte : compte-rendu moral et financier de la société ; revendications à présenter au conseil général ; renouvellement du bureau et du conseil d'administration ; compte rendu du congrès de Paris ; nomination d'un délégué au prochain

congrès ; affaires diverses. Un banquet suivra, présidé par M. le sous-préfet de Chateaulin. Les hommes politiques de l'arrondissement, les chefs de service et les membres honoraires de la société y sont invités

KORAY

Aventure d'un jeune soldat. — Louis le Gall, terrassier, jeune soldat de la classe 1908, né à Coray du recrutement de Quimper n'avait pas été touché par son ordre d'appel Un jour, dans un bureau de tabac de Sain-Cy-l'Ecole, il demanda à un gendarme de l'arrêter. Celui-ci n'avait pas d'ordres et le jeune homme fut laissé en liberté.

Le conseil de guerre du 4e corps, devant lequel Le Gall vient de comparaître, lui a infligé 15 jours de prison avec sursis, pour ne pas avoir rejoint son régiment, le 94e d'infanterie, a Bar-le-Duc.

Abonnez-vous à Ar Bobl, *journal régionaliste. Avant d'émettre un avis le journal* Ar Bobl *regarde toujours où se trouve l'intérêt de la Bretagne et des Bretons.*

Abonnements électoraux de 6 mois : 1 fr. 75.

Leon

KASTELL-POL

Divar benn ar syndikat. — Skriva rer d'eomp :

D'an daou eus ar miz-ma, aozet he devoa syndikat Kastell eur vodadeg vraz dindan ar c'hoc'hi. Daou c'hant a labourerien-douar a oa eno. Lennet hoc'h eus, barz niveren diveza *Ar Bobl*, danevel ar vodadeg-ze, mar d'eo gwir ec'h beller skriva eun danevel evid eur vodadeg ne oe ket gallet ober anezi. Enebourien ar syndikat, e gwir, o deus mouget anezi gant eur jolori spountus, en eur iouc'hal dreistoll : A bas le syndikat ! A bas les paysans ! A bas le Sillon !

Ne welan ket petra en devoa an Erw da ober en abaden-ze. Muioc'h zo, keus zo ganin n'en deus great netra, rag an Erwennerien a oar o micher ha librentez ar c'homz a zo diwallet mad en o bodadegou. Mar deo bet labourerien bro Leon kenteliet ganto, meur a dra o deus c'hoaz da zeski.

Hogen ne fell ket din koms eus an Erw. Ne zalc'han sonj nemed eus an dra-ma : Daou c'hant Breizad, daou c'hant a dud eus a vro Leon, brudet evit beza bras ha krenv, daou c'hant paotr stard evel ma zo ezom evit dougen baniel Sant-Tegonneg, o tevel dirag eur vanden iouc'herien o dije kaset da vale gand eun taol dourn !

Memez tra, setu aze ar pez zo bet great ganeomp ! Er mare ar chouannerez, ne gerze ket an traou evelse gant hon tadou.

Adaleg an amzer-ze, avat, zo kerzet a gammejou bras, ha brema e welomp penn al labour : daou c'hant kouer, deuet evit difen o dignite ha bara o ziegez, o kila dirag eun nebeud lamponed.

Kavout a ra d'in, n'ez oan ket vahun o sonjal er c'hiz-ze, p'am beus lennet ebarz en niveren diwezan *an Hader* : « Unan eus klenvejou brasa ar vro-ma eo ma 'z eus re a wad-repoz. »

Penn-kaoz ar c'hlenved-ze am beus displeget uheloc'h. Sellomp brema ouz ar c'henta louzou.

Beza ez eus e Kastell, war a leverer, eur strollad lamponed founnus. Ha pa ve bodadeg evid an holl, prezegen pe ganiri, atao e fell dezo ober o faotr. E miz gwengolo 1905 ez oa Kevredigez Broadel Breiz oc'h ober he c'hen lalc'h e Kastell. Nag eun abeg kaer ! D'an noz kenta oe klevet eur safar dispar ; kriou anevaled, iouc'hadennou, goapalennou lik. ne oe faot a netra.

An deiz warlerc'h, adkregi rea ar c'hoari. Eun nebeud tud iaouank eus K. B. B. avat, o doa en em glevet, hag en em gavjont a-unan, evel dre vurzud evit sailla war ar vanden. Tud peoc'hus zo e peb leac'h. Ar re a oa eno a be las anezo stard da baouez, abalamour d'ar wall-vrud, d'an archerien, ha me oar ?

Mez ne oe ket a harz d'an abaden. Ganto al Ioden vrasa eus an dud, paotred iaouank K. B. B. a redas war o lerc'h. Tapet e oant kichen an iliz ha neuze, gant taoliou dourn ha taoliou treid, oe desket dezo anaout petra eo librentez ar bodadegou.

Marteze paotred syndikat Kastell a gave dezo ne vije great diboellerez ebed en o eneb. Brema ec'h ouzont petra sonjal. Gand eun douster re vras o deus digemeret dismegansou zo, n'ema ken mui an douster-ze dioc'h ar c'hiz. Taol evit taol, ha brezel d'an neb a glask brezel. Enor ha bara pobl Breiz eo a zifennont.

Plijet gand Doue e teufent a-ben eus o labour, en eur adsevel war eun dro pinvidigez ha karante bro ar Vretoned diwar ar meaz, ne vije Breiz ebed hebdo.

Kraon Kelvez.

Treger

GWENGAMP

Dépôt d'étalons. — Noms des étalons classés pour la monte de 1910 pour l'arrondissement de Guingamp.

Guingamp. — *Occlot, Déro, Bolide, Détourbe, Grèbe, Verlon.*

Bégard. — *Vartin, Buman, Fatrel, Gadic, Dollon.*

Bourbriac. — *Viveur, Courageux, Gad, Galibaud, Qaênavo.*

Callac. — *Flic, Dinan, Thiny, Marienbourg.*

Pontrieux. — *Escoville. Virus, Erquy. Legré, Arail, Escorpain, Vergès, Fra-José.*

Rostrenen. — *Messager, Roncal, Barbe-Bleue. Tristan, Ebrel, Fario, Connen.*

RUNAN

Un cheval est tué, un conducteur blessé par un train. — Dimanche dernier à midi et demi, MM. Jacques Nicol, 32 ans, cultivateur au village de Kernavarek, en Squiffiec, et Antoine Le Floc'h, 48 ans, cultivateur à Kersquetil, se rendaient ensemble, en char-à-bancs, au bourg de Runan. Persuadés que le train de Guingamp était passé et gênés par le mauvais temps, arrivaient, à un passage à niveau, situé en deça de la gare de Squiffiec. A peine avaient ils commencé à franchir ce passage, qu'un train les prit en écharpe. Le cheval fut projeté à une dizaine de mètres et tué sur le coup. La voiture fut brisée. Nicol et Le Floc'h, lancés à une quinzaine de mètres, tombèrent dans une douve située sur le bord de la voie ferrée. Le mécanicien arrêta aussitôt le train et les employés de la compagnie se précipitèrent avec quelques voyageurs au secours des deux cultivateurs. Le Floc'h, qui était tombé dans l'eau sur le dos, se releva sans aucun mal, mais Nicol, moins heureux, fut atteint grièvement à la cuisse droite.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie il existe un remède simple et peu couteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : C'est la poudre Louis Legras qui disippe instantanément dans les accès d'asthme, catarrhe oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée franco contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139 Bd Magenta à Paris.

HAUTE-BRETAGNE

NAONED

Création d'une Fédération. — Les Etudiants Bretons de Nantes, suivant l'exemple de Rennes et Lille, ont créé une Fédération des Etudiants bretons. Elle compte donner des concerts et des Cours de Langue bretonne. Le bureau est ainsi constitué :

Président : Bahier, étudiant en médecine. — Vice-président : Coty, étud. en médecine. — Secrétaire : Le Bourhis, étud. en médecine. — Trésorier : Williams, étud. en notariat. — Archiviste : Marjou, étud. en médecine.

BIBLIOGRAPHIE

Mistral à Botrel

Le Grand Félibre provençal vient d'adresse au vaillant barde breton la belle lettre suivante :

Maillane (Provence).

Mon cher Botrel,

Votre nouveau recueil " *Les Chansons de Jean qui Chante* " vous fait grand honneur. C'est de la poésie vraiment populaire, dans ce qu'il y a de plus simple, de plus sain, de plus pur.

J'admire la fécondité de votre inspiration, sa clarté, sa sobriété, sa grâce ! On y sent que vous aimez le Peuple, votre bon peuple breton et vos chants jaillissent de source, frais e limpides comme votre âme de patriote et de chrétien.

Je vous félicite et vous remercie de tout mon cœur.

Frédéric MISTRAL.

Le nouveau livre de Botrel est accueilli de même par tous les artistes : pour beaucoup qui ignoraient le Poète chez le Chansonnier, il est une révélation.

Vient de paraître :

à l'Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc

LE BRETON EN 40 LEÇONS

par F. VALLÉE

2e édition améliorée et augmentée

Prix : franco 3 fr. 25

Au récent congrès de l'Union Régionaliste à Vitré, M. le marquis de l'Estourbeillon a présenté la seconde édition du *Breton en 40 leçons*, de notre collaborateur M. Vallée.

Cet excellent livre sera enlevé rapidement comme le fut la première édition qui fut entièrement épuisée dès son apparition.

La nouvelle édition est soigneusement revisée et augmentée de *notes sur la prononciation et de corrigés d'exercices.* Ainsi amélioré ce petit livre permet réellement d'apprendre vite et **sans maître** la langue bretonne en quelques semaines.

Nous le recommandons vivement à tous nos amis ; il deviendra bientôt indispensable à quiconque est appelé à vivre en Bretagne.

Nota. — Les premières demandes ont été livrées et les autres le seront suivant l'ordre des commandes.

LES LECTURES DE LOUARGAT, sont à leur 3e numéro. Celui du 20 février est consacré à l'amiral Réveillère. Bien que polycopiée, cette petite revue se revèle intéressante.

Abonnement : 1 fr. 45 par an

Kanaouennou Taldir, harmonisées par DUHAMEL, rédacteur en chef des *Chansons de France*, en souscription 3 francs. IMPRIMERIE DU PEUPLE.

A l'IMPRIMERIE DU PEUPLE : livres bretons ; chansons bretonnes ; chansons de Botrel ; ouvrages agricoles, de vétérinaire, de jardinage, lois et arrêtés pour cabarets, etc.

BULLETIN
des Ventes Volontaires & Judiciaires
Locations, Annonces Commerciales, etc.

BULLETIN FINANCIER

Notre marché est inactif, mais il demeure ferme .

Le 3 0/0 français cote 98.83.

Fonds russes et fonds d'états fermes 5 0/0 1906 105 ; Serbe 4 0/0 86.75 ; Turc Unifié 95.02 ; Extérieur espagnole 60.75 ; Brésil 4 0/0 91.85. Etablissements de Crédit hésitants. Comptoir d'Escompte 810 ; Société Générale 725 ; Banque Franco-Américaine 525.

Valeurs cuprifères inactives. Le Rio s'échange vers 1923.

En Banque, les valeurs sud-Africaines sont presque sans changement. Les valeurs territoales font preuve de fermeté. La Mossadès cote 23 50 environ.

Minas Pedrazzini 125 ; Minas Mercédès gagne un point à 58.25.

Obligations 5 0/0 industrielle 490, actions 113.

M. Brault, ingénieur-directeur des travaux aux mines de Manganèse du Tohorok, vient de prendre possesion de son poste ; il est hors de doute que sous l'habile direction de l'ancien Directeur de Denain-Anzin, l'exploitation va faire de rapides progrès.

NOVEL,
rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

COMMUNIQUÉS ADMINISTRATIFS

Concours pour Poids et Mesures

Un concours pour six emplois de vérificateur. Adjoint des Poids et Mesures sera ouvert le 3 octobre dans les chefs-lieux de département.

Les intéressés pourront prendre connaissance du programme de ce concours dans les bureaux de la Préfecture (1ère division) et dans ceux des Sous-Préfectures.

Concours de Pouliches

Un concours de pouliches de 3 ans aura lieu dans le Finistère en 1910. Les pouliches devront appartenir à l'espèce demi-sang ou trait léger. — Elles recevront des primes de reproduction et des primes de conservation. Elles seront présentées montées.

Chaque concurrent devra se faire inscrire à :

Châteaulin : le jour du concours avant midi ;

Bannalec : la veille du concours avant 5 heures du soir ;

Quimper : le jour du concours avant midi.

Carhaix : le jour du concours avant 9 heures.

Les primes, distribuées au nom du Gouvernement de la République, montent à 16620 francs.

Les concours auront lieu dans les localités ci-après :

A Lesneven pour l'arr de Brest, le 15 mars midi.

A St. Pol de Léon pour cantons de St.Pol, Plouescat, Plouzévédé, le 16 mars, à midi.

A Morlaix, pour les cantons les autres, cantons, le 14 mars, midi.

A Carhaix, pour les cantons de Carhaix, Huelgoat et de Châteauneuf le 23 mars à 10 heures.

A Chateulin pour les autres cantons le 21 mars à 1 heure .

A Quimper pour l'arrondissement, le 22 mars, à 2 heures

A Bannalec, pour l'arr. de Quimperlé le 22 mars à 8 heures 30.

Pour plus de détails, s'adresser aux mairies

UNE DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

UN PRÊTRE appelé près d'une mère de famille sur le point de mourir par suite d'une de ces maladies de matrice qui ne pardonnent pas, a tenté l'essai d'un produit merveilleux qu'il tenait du temps ou il était missionnaire en Affrique.

L'effet fut miraculeux. Dès le premier essai la malade fut hors de danger. Prolongé pendant 5 jours, le traitemint amena une guérison complète, absolue et qui a persisté. Appliqué aux diverses maladies spécaites à la femme (Hémorrhoides, règles abondantes ou douloureuses — Suites de couches — Descente de matrice, Fleurs blanches, métrites, Age critique, Ulcères variqueux ; Hémorrhoides, Cancers ; etc.) la guérison fut toujours aussi prompte.

Que de malheureuses à la veille d'une opération toujours si redoutée, durent leur salut à cette indication humanitaire : Femmes qui souffrez écrivez avec détails à M. DUCLOY, 29 rue de Thermes a CALAIS, qui vous fera connaitre gratuitement ce traitement merveilleux.

Retenez bien ceci que l'expérience prouve

— *Une Maison de Commerce de petite Ville, une Industrie de Province, est fatalement condamnée à végéter ou à succomber devant la concurrence effrénée des grandes Maisons de Paris si elle ne fait pas de réclame.*

Les Maisons qui font de la réclame font toutes des affaires.

A. CROC

Horloger — Bijoutier

CARHAIX (Finistère)

A l'honneur de prévenir sa Clientèle qu'il est seul concessionnaire pour la vente de la **Pendule** (400 jours) **Française Grivolas**, pour les cantons de Carhaix, Châteauneuf, Huelgoat, Maël-Carhaix, Callac, Rostrenen et Gourin.

Réalisant les avantages suivants :

1° Economie de temps.

2° Plus de souci de remontage.

3° Avoir toujours l'heure pendant une année entière.

4° Plus de fatigue par les remontages fréquents.

Ces pendules sont garanties de fabrication irréprochable, et placées gratuitement jusqu'à 10 kilomètres de Carhaix. Il sera perçu **un supplément de 5 francs au-delà de 10 kilomètres.**

Il la prévient également qu'il a engagé un ouvrier horloger au courant de toutes les pièces de précisions telles que **Chronomètres, Chronographes, Répétitions, Compteurs, etc.**, et qu'à partir d'aujourd'hui toutes les réparations qui lui seront confiées seront livrées dans le plus bref délai.

On peut voir un modèle de la Pendule tous les jours à mon étalage. — 80 modèles, de 120 fr. à 500 fr.

4.-4.

Chaussures en tous genres

Mme Vve JOURDREN prévient sa clientèle qu'elle vient de transférer son magasin

7, rue Félix-Faure
(*ancienne maison Félix-Polin*)
CARHAIX

et qu'on trouvera chez elle un choix de chaussures en tous genres, achetées avant la nouvelle hausse.

Elle pourra donc servir ses clients sans augmentation de prix.

On trouvera également chez elle un choix de bonneterie et mercerie en tous genres.

Marché de Paris (la Villette) du 17 Fév.

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Prix du kilogramme Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	2968	2621	93	77	71
Vaches..	1598	1594	0 93	75	68
Taureaux	300	246	0 71	67	57
Veaux...	1286	1180	1 32	1 14	88
Moutons	20 178	14.478	1 18	0 99	0 93
Porcs....	6.163	6.093	0 92	88	80

Bœufs, vaches, taureaux : vente difficile.
Veaux : vente mauvaise.
Moutons : vente difficile.
Porcs : vente difficile.

A VENDRE tricoteuse **" La Victorieuse "** 220 aiguilles.
Presque neuve.
Excellente occasion
Se renseigner au journal.

A vendre :

— Ma récolte GRAINES TRÈFLE violet gros grain de Bretagne.

— CIDRE garanti pur jus de ma récolte.

H. JULIEN, agriculteur à Lochrist, Carnoët (C.-du-N.)

A Vendre dans d'excellentes conditions **UNE FORGE** avec sérieuse clientèle et bon outillage. située au bourg de **Maël-Carhaix.**
S'adresser au Journal.
1.-4.

410 **Hêtres à vendre** au PLESSIS, **SAINTE-SÈVE**, 3 k. de gare Morlaix.

Me GUIVARC'H, notaire Carhaix.

Etude de Me LANCIEN, Notaire à Carhaix

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, le *Dimanche 13 Mars 1910*, à 2 h. après-midi, en l'étude, des *Immeubles en 4 lots, situés en la commune de Saint-Hernin.*

1er Lot. — Au village de *Trombarz-bihan* et dépendances, un *beau corps de ferme* de 25 hectares 50.
Mise à prix . . . 33.000 fr.

2e Lot. — Aux dépendances de *Trombarz-bihan*, une parcelle de terre bordant la route de la gare.
Mise à prix . . . 1.500 fr.

Ces deux lots loués 1.400 fr. l'an à Cochennec.

3e Lot. — Au village et dépendances de *Kerbreudeur, un corps de ferme* de 18 hect. 60 a. loué à Barguil moyennant 1.200 francs l'an.
Mise à prix . . . 30 000 fr.

4e Lot. — Au même village, un autre *corps de ferme* de 16 hect. 80, loué 1.200 fr. l'an à Troadec.
Mise à prix . . . 28.000 fr.

Faculté de réunion. — Immeubles desservis par de bonnes routes, bien situés, près du Canal et des gares de Saint-Hernin et Port-Carhaix.

On pourra traiter de gré à grè. S'adresser à Me LANCIEN, Notaire.

Etude de Me BLANCHARD, notaire à Poullaouën

VENTE MOBILIÈRE

après décès

LE DIMANCHE 6 MARS 1910
à midi et demie

Me BLANCHARD procèdera au village de *Lemézec-Huella* en *POULLAOUEN*, à la vente publique de :

Divers meubles et objets d'intérieur, grains, pommes de terre, 6 bêtes à cornes, 2 chevaux, 1 porc, charrettes, charrues, herse, coupe-ajonc et autres outils.

Au comptant 5 0/0 en sus
1.-2.

Etude de **Me Revault**
notaire à Douarnenez

Adjudication volontaire
EN LA MAIRIE DE DOUARNENEZ
à 2 heures de l'après-midi

I

Le Lundi 27 Février 1910

1er Lot. — **LA MÉTAIRIE DE KERANBLEVEC**, en la commune de Poulldergat, contenance 25 hectares environ.
Mise à prix : 28.000 fr.

2e Lot. — **LA MÉTAIRIE DE MOUSTOULGOAT-IZELLA**, même commune (Celton, fermier), contenance 26 hectares environ.
Mise à prix : 40.000 fr.

3e Lot. — **LA MÉTAIRIE DE MOUSTOULGOAT-IZELLA**, même commune, (Le Coz, fermier), contenance 25 hectares environ.
Mise à prix : 38.000 fr.

4e Lot. — **LA MÉTAIRIE DE GUERLACH-LANVILLO**, en la commune du Juch, contenance 28 hectares environ.
Mise à prix : 40.000 fr.

II

Le Lundi 7 Mars 1910

LA

MÉTAIRIE de TROGOURÉ

en la commune de PLOGONNEC, à 6 kilomètres de Quimper, limitée à l'est par la rivière du Steïr, bois, allées plantées, site superbe, contenance 61 hectares environ.

1er Lot. — La **Métairie** dite *Trogouré-huella.*
Mise à prix : 36.000 fr.

2e Lot. — La **Métairie** dite *Trogouré creis.*
Mise à prix : 40.000 fr.

3e Lot. — La **Métairie** dite *Trogouré-Izella.*
Mise à prix : 36.000 fr.

2.-2.

Etude de Me LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix.

VENTE par adjudication volontaire **le jeudi 31 mars 1910** *à une heure après-midi*, en l'étude

Immeubles
au village de Kerguemarrec
en MAEL-CARHAIX

1er lot. — Maison, écurie, cour et terres labourables.
Mise à prix : 8000 fr.

2e lot. — Même commune, deux garennes, un champ, un pré ; en **Le Moustoir** une chaumière et un champ.
Mise à prix : 2500 fr.

3e lot. — En **Mael-Carhaix**, deux champs et un pré.
Mise à prix : 2500 fr.

4e lot. — **Au village de Kermarrec, en Mael-Carhaix**, ruines de maison, écurie, courtil et diverses terres.
Mise à prix : 3000 fr.

Faculté de réunion pour les 3 premiers lots, loués 570 fr. à M. Rivoal.

Le 4e lot, loué 150 fr. à M. Guéguen.

S'adresser à Me LE COZANNET, notaire.

Etude de Me GUEGUEN, notaire à Carnoët.

A VENDRE A L'AMIABLE
Le Moulin de Coat-Leau
et dépendances
En Plusquellec
CANTON DE CALLAC

Bordant la route nationale de Carhaix à Callac, à 1 kilom. de la halte du Pénity.

Ce moulin est d'un bon rapport, n'est jamais inondé et conviendrait pour Minoterie. Belle situation d'avenir. Affermé 500 fr.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Me Guéguen, notaire.

3-8

Etude de Me Paul LE BOUAR, notaire à Gourin, docteur en droit

A vendre de gré à gré

1° LA COUPE D'UN TAILLIS
dit *Le Bois de Lanvoellan*

En la commune de GOURIN, d'une contenance de 25 hectares.

2° ENVIRON 1.000 SAPINS se trouvant dans le même taillis.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE BOUAR, notaire.

Grands Vins de Bordeaux

LE BRAS & Cie

22, Boulevard du Bouscat

Bordeaux

Vins rouges depuis 100 fr.
— Blancs — 110 fr.

Vins des Crûs clus és de la Gironde

VINS BLANCS
garantis purs pour le S Sacrifice de la Messe

Franco de port et régie fût perdu
Gare destinataire
Echantillons et Références sur demande

Ar c'hazeten a rekomand en pebfianz hon c'henvroad AR BRAS, d'ar re o deuz c'hoant prena gwin mad naturel.

MALADIES des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge

Docteurs Pierre et Léon OUDOT

de la Faculté de Médecine de Paris
Anciens assistants de la Clinique nationale des Quinze-Vingts et de la fondation opthalmologique A. de Rothschild.

CARHAIX, consultations tous les mercredis de 10 h. à 2 h. (Hôtel de France).
GUINGAMP, consultations tous les jeudis de 9 h. à 2 h. (36, Place du Centre).
LOUDEAC, consultations tous les samedis de 1 h. à 4 h (Hôtel de France).
ST-BRIEUC, consultations tous les jours (25, rue de la Gare. Téléphone 2 03).

Champagne "LA MOUETTE"

H. SAVART — AY-CHAMPAGNE

Agent Général { FERNAND TURPIN, ARNAGE (Sarthe)

Demandez le Champagne " La Mouette " dans toutes les bonnes maisons de vins et notamment chez MM. Louis Coïc et Bernard-Débordès, Carhaix — Laurent, Landivisiau — Miossec et Riou, Châteaulin — Paul Bernard, Châteauneuf-du-Faou — Frabolot, Lopérec — Hémeury, La Feuillée — Fleuriot, Morlaix — Vve Prot, Le Faou — F. Lavalou, Rostrenen — Conan-Clévédé et Trégoat, Callac — Le Calvez, Bégard — Le Houérou, Plouaret — Vve Eude et May-Pignorel, Guingamp — A. Delafargue, Lanvollon — Paul Le Goff, Gourin.

"LA LAMPE OSRAM"

LAMPE ÉLECTRIQUE à FILAMENT de WOLFRAM

RICHARD HELLER, Directeur, 20, Cité Trévise, PARIS.
Lumière blanche éclatante.
70 % d'ÉCONOMIE
1 Watt par Bougie.
Fonctionne en toutes positions.
TOUS LES VOLTAGES
Courant continu ou alternatif.
EN VENTE chez tous les ÉLECTRICIENS

Les Meilleurs Vins Blancs d'Anjou
sont ceux de
BÉNION-DUPUY
Propriétaire-Viticulteur
Membre de la Société des Agriculteurs de France,
BEAULIEU (Maine-et-Loire)
La barrique logé et franco 130 et 170 fr
La 1/2 barriq. logé et franco 70 et 90 fr
Echantillons sur demande
Les crus d'Anjou sont les plus estimés de tous les amateurs de vins blancs.

M. Bénion-Dupuy demande un Représentant sérieux pour la région du Centre-Bretagne. à la commission ou au fixe, et un Voyageur au fixe avec tant pour cent sur affaires. Pour connaître conditions s'adresser à M. Bénion-Dupuy.

ATTENTION !!! CONSERVEZ CETTE ANNONCE
SEMOIRS J. DÉFOSSE
Constructeur à ALBERT (Somme)

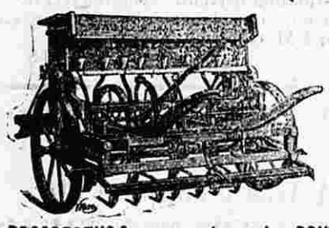

Spéciaux pour petite et moyenne culture ; conduite facile à la portée du premier valet venu.

PROSPECTUS franco sur demande - *PRIX MODÉRÉS*
Agents sont demandés partout

Rappeler ce Journal en écrivant
Avis important. — Les commandes parvenues avant fin février bénéficieront d'une remise.

Carhaix. Imprimerie du Peuple
Le Gérant : Louis GOURLET

Henri BAVARD
Dentiste
2, Quai de Léon — MORLAIX

Le plus fin des digestifs :
RHUYS
du Domaine de
SAINT-ARMEL
GRANDE MARQUE
J. Menais Fils
19, Place des Lices, VANNES

Avec et après votre café demandez un **Rhuys Saint-Armel** et exiger la bouteille d'origine qui se caractérise par sa forme spéciale de quille effilée.

Confection de Costumes Bretons
en tous genres
ET DE BRODERIES

J. RAVALEC
CORAY (Finistère)

BRAGOU-BRAZ — GUÊTRES
Ceintures
Chapeaux Bretons, Chaussures

MACHINES A TRICOTER de tous systèmes

Facilités de paiement — Apprentissage gratuit

Mme CORBEL
12, rue Gambetta, 12
MORLAIX
Voir les Modèles au Magasin

Le petit moulin à grains
TANVEZ
est idéal pour l'action de tous instruments de ferme :
moulins à pommes
broyeurs d'ajoncs
hache-paille
coupe-racines, etc.

Il est aussi d'un prix avantageux

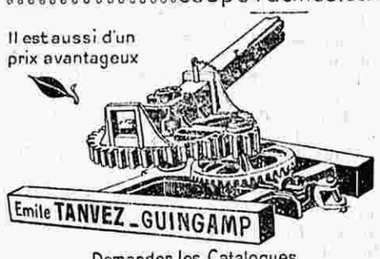

Demander les Catalogues aux Usines hydro-électriques de la TOURELLE & de PONT-EZER
GUINGAMP

Pharmacie **P. Ladouce** à QUIMPER

Quincaillerie **A. Tréanton** à Lanvisiau

LACTINA SUISSE
ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS
Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900
Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905
Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906
GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. — 23 ANS DE SUCCÈS
FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON
Usine électrique : Place des Charpennes.
DEMANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS
En dépôt chez MM.
Pharmacie P. Baron, à Carhaix

Pharmacie **G. Habrial** à QUIMPERLÉ

Pharmacie **E. Cheminant** à St-RENAN

Cycles "HURTU"
"La Reine de la Route"
pour 1910 sera notre nouvelle *Machine légère Hurtu*

AGENT : ALLAIN CARHAIX

Demandez nos conditions.
Comparez nos différents modèles.
Rappelez-vous que nous possédons 25 ans d'expérience.

Bureaux et Usines de la Cie des Autos et Cycles HURTU
9, AVENUE DE PARIS, A RUEIL (SEINE-ET-OISE)

Ecrémeuses "ECLAIR"
la meilleure marque du Monde

Pierre ALLAIN
Agréé de l'Union de France
CONSTRUCTEUR-MECANICIEN
CARHAIX

Bicyclettes Marque ALLAIN
L'INUSABLE
a fait ses preuves
Armes et Cycles Hurtu
MACHINES AGRICOLES
Machines à coudre
ARTICLES DE PECHE
Moulins à grains avec Blutteur

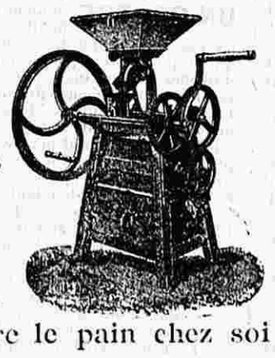

Pour moudre et faire le pain chez soi

OFFRE SENSATIONNELLE !
Machine Parlante "LE DISCOPHONE"
l'appareil complet avec ses **65 DISQUES** « *Ultima* » de 220 m/m de diamètre, soit **130 MORCEAUX** de Musique au prix dérisoire de **160 FRANCS.**

Facilité de Paiement
AUDITIONS GRATUITES TOUS LES JOURS
J. RIOU
Cycles, Machines à Coudre, Écrémeuses
RUE FONTAINE-BLANCHE — CARHAIX

Evid digerri ho kalon
Goulennit en holl hostaleriou
Eur
C'HOUERO-BOURDEL
Great gant Quinquina ha Gwin koz
Le Meilleur des Apéritifs, à base de Vin vieux
Amer Bordeaux Quinquina
Albert KOPKE-DEMOY, Montmoreau (Charente)
Agent régional : F. POULIQUEN, à MORLAIX

FINE REDEMPTOR ET MADÈRE BLANDY
(Spécialités)
ASSURANCES — VIE — INCENDIE — ACCIDENTS
Représentation de Vins et Spiritueux
Paul GOURLAOUEN
Au "Rendez-vous du Marché" — Rue Fontaine-Blanche
Carhaix (Finistère)

5000 .... MONTRES 5000

Le plus beau et le Cadeau le plus utile à faire et cela pour la modique somme de francs 10.60

Une des plus importantes Fabriques de MONTRES met en vente à titre purement de Publicité, une série de Montres Plates, dernier modèle, et possédant tous les derniers perfectionnements au prix inoui de 10,60. Il suffit d'envoyer un MANDAT de francs 10,60 pour recevoir une Superbe Montre Plate à remontoir 18 lignes, en Acier oxydé ou bleui, cadran avec Trotteuse marquant les secondes, le tout dernière nouveauté, et ce qui se fait de mieux à ce jour. Cette MONTRE d'une valeur de 22 francs est offerte aux lecteurs de ce journal à titre de réclame, elle est garantie 3 ans, et elle ne laisse absolument rien à désirer, elle est livrée à l'essai pendant 8 jours, et la maison rembourse tout achat qui ne donne pas pleine et entière satisfaction. Pour la recevoir franco, adresser un mandat de francs 10,60 et un numéro de ce journal, à M. G. MALIVET, 37, avenue de Clichy, Paris.
Nous livrons également une très jolie MONTRE de dame, à remontoir modèle Louis XV, double cuvette argent, 10 rubis, gravure artistique : prix, 15 fr. 50.

En vente chez M. Baron, pharmacien à Carhaix

LES MALADIES DE LA FEMME

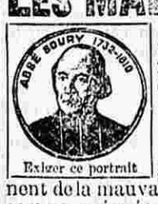

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la ***JOUVENCE de l'Abbé Soury***

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la **JOUVENCE**, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibrômes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La ***JOUVENCE de l'Abbé Soury*** se trouve dans toutes les Pharmacies. **3** fr. **50** le flacon, **4** fr. **10** franco gare. Les trois flacons **10** fr. **50** franco, contre mandat-poste adressé à **Mag. DUMONTIER,** pharm., 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et Renseignements confidentiels gratis)

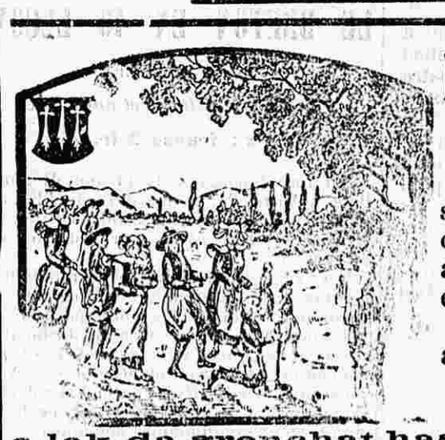

Petra eo ar paz ?
Ar paz a ziskuez eo klanv ar shevent

Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas anê kuit.

Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder.

Ar Sirop Celtique
a lak da grenchat hag a wella d'ar goull
AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuizder.
E esa a zo e gemer. — E effejou a zo burzuduz braz.
PRIZ 1 skoed. — En gwerz en holl apotikerezou mad.
Kaset franko evid mandat-post d'an **Aot. MOREUL,** *Farmastan e Landerne*

Pour légalisation des signatures ci-contre — En Mairie de Carhaix le